



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REÇU LE 01 FEV. 2021

LE MINISTRE

Paris, le **27 JAN. 2021**

Nos références : MEFI-D20-11146
Vos références : JB1652
Votre lettre du 16 septembre 2020

Monsieur le Président,

Cher André,

Vous avez bien voulu me faire part de vos inquiétudes sur l'avenir de la société Hop !

La crise sanitaire et économique que nous traversons actuellement est, comme vous le savez, sans précédent. L'évolution du marché du transport aérien régional en Europe ainsi que l'épidémie de Covid-19 rendent nécessaire une évolution de la compagnie Hop !, dans le cadre de la transformation globale du groupe Air France.

Le soutien de l'État s'est accompagné d'engagements pris par le groupe pour retrouver une compétitivité au niveau des meilleurs standards mondiaux et accélérer ses engagements en matière de réduction de son empreinte carbone.

L'un des piliers du plan de transformation vise à atteindre la rentabilité du réseau domestique, aujourd'hui en lourde perte, ce qui nécessite de redimensionner les activités d'Air France et de Hop ! sur le réseau domestique, mais également les activités de maintenance pour suivre cette mutation.

La restructuration de Hop !, qui inclut le recours à une flotte unique d'appareils, comprend la fermeture à l'horizon 2023 du site de Morlaix. Je suis très attentif à une prise en compte exemplaire des conséquences sociales de cette décision et au maintien d'activité et d'emploi autour de Morlaix.

1/2

Monsieur André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du Groupe de la Gauche
démocrate et républicaine
La Croix Blanche
Route de Dorat
63300 Thiers



139 rue de Bercy – 75572 Paris
Cedex 12

C'est pourquoi la direction de l'entreprise s'est engagée à proposer, dans les semaines qui viennent, des postes aux salariés du site au sein du groupe Air France.

Des accompagnements à la mobilité ou à la reconversion professionnelle, tout comme la mise en place du télétravail pour les salariés qui exercent des fonctions administratives, seront en outre négociés avec les organisations professionnelles et mis en œuvre.

Nous sommes aujourd'hui au début du processus et l'activité va se poursuivre sur le site jusqu'à la fin de l'année 2022.

Je souhaite que cette période soit utilisée pour identifier des projets de localisation d'activités alternatives à celle de Hop ! à Morlaix. Aussi, j'ai demandé à Air France de travailler dans cette direction avec les élus du territoire et avec M. Philippe Mahé, préfet du Finistère.

Par ailleurs, des contacts spécifiques sont en cours avec les services de la Région Bretagne afin d'identifier le potentiel de développement de certaines activités, notamment dans le domaine informatique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien au revoir,



Bruno LE MAIRE